

Adresse des républicains de la société populaire de Saint-Pol (Pas-de-Calais), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des républicains de la société populaire de Saint-Pol (Pas-de-Calais), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 99-100;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21233_t1_0099_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

26

La société populaire de Baye, département de la Nièvre, félicite la Convention nationale sur la chute de Robespierre, et elle lui fait part qu'elle a envoyé directement à la commission des approvisionnements, pour nos braves défenseurs, quarante une chemises, cinq paires de guêtres, deux paires de bas, une paire de souliers et deux culottes, et de plus une somme de 129 L jointe à son adresse.

Mention honorable, insertion au bulletin (71).

[*La société populaire de Baye, à la Convention nationale, s. d.*] (72)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort.

Représentans du peuple français,

Occupés avec zèle des travaux honorables de la campagne nous ne députons pas vers vous de commissaires pour vous témoigner, ni la profonde indignation que chacun de nous a ressentie en apprenant l'infame trahison du tiran Robespierre, ni la reconnaissance et l'admiration dont nous fûmes pénétrés en apprenant la courageuse et importante attitude que vous prîtes les neuf et dix thermidor : mais tous animés d'un même amour pour la patrie, nous avons ouvert une souscription pour un don patriotique à l'usage de nos braves défenseurs, qui a produit quarante et une chemise, cinq paires de guêtres, deux paires de bas, une paire de souliers et deux culottes, ainsi que cent vingt neuf livres en assignats.

Nous venons d'envoyer directement à la commission des approvisionnements, les effets propres à l'habillement des volontaires ; et nous vous adressons cjoint les cent vingt neuf livres en assignats en vous priant de recevoir les uns et les autres comme étant l'expression de l'hommage que ne vous rendons.

RAGEAU, GUENEAU, BILLET, BELIOUR,
trésorier, CHAMET, secrétaire.

27

L'agent national du district de Saint-Pol, département du Pas-de-Calais, informe la Convention nationale que des biens d'émigrés, estimés 167 866 L, ont été vendus 424 135 L (73).

(71) P.-V., XLVIII, 65.

(72) C 323, pl. 1378, p. 16. Mention marginale du don sous la signature de Ducroisi, le 24 vendémiaire. Mention du don dans *Bull.*, 8 brum. (suppl.).

(73) P.-V., XLVIII, 65.

28

Le citoyen Gérard Meunier qui a eu soin du représentant du peuple Drouet pendant sa captivité à Bruxelles, remercie la Convention nationale du décret qu'elle a rendu en sa faveur.

Insertion au bulletin (74).

[*Le citoyen Gérard Meunier au président de la Convention nationale, Bruxelles, le 30 vendémiaire an III*] (75)

Citoyen,

Je reçois avec reconnaissance les décrets et autres pièces qui accompagnent ta lettre du présent mois.

Comment ai-je pu mériter les bienfaits dont me comble la Convention nationale. Si j'ai donné quelques soins au trop malheureux représentant Drouet qui étoit sous ma garde, si j'ai partagé avec lui le peu que j'avois, j'en ai été bien dédommagé par les marques de sa sensibilité. J'ai eu ainsi que mes enfans, le coeur déchiré de le voir enlever de nos mains, mais je n'ai pu rien y opposer. Puisse le ciel le rendre sain et sauf à la République et à sa famille.

J'eusse été porter mes remerciemens à la barre de la Convention nationale, si le soin que j'ai de dix enfans et les devoirs que je remplis à la porte de l'hôpital militaire ne me retenoient ici. Je t'invite donc, citoyen Président, à les lui offrir. Dis lui que moi et mes enfans nous bénissons la République française qui malgré les vains efforts des Rois, prépare le bonheur du monde en assurant sa liberté.

Gérard MEUNIER.

29

Les républicains de la société populaire de Saint-Pol, département du Pas-de-Calais, bénissent la Convention d'avoir proclamé le règne de la justice et de la liberté, et ils font l'éloge du représentant du peuple Berlier, envoyé dans leur département.

Mention honorable, insertion au bulletin (76).

[*Les républicains composant la société populaire régénérée de la commune de Saint-Pol à la Convention nationale, s. d.*] (77)

(74) P.-V., XLVIII, 65.

(75) C 325, pl. 1404, p. 21. Le corps de la lettre et la signature ne paraissent pas de la même main. *Bull.*, 5 brum.; *M.U.*, XLV, 101-102.

(76) P.-V., XLVIII, 65.

(77) C 325, pl. 1404, p. 22. *Bull.*, 10 brum. (suppl.).

Liberté, égalité, fraternité ou la mort.

Représentans d'un peuple libre

Nous ne vous dirons pas comme certaines sociétés que les patriotes sont opprimés dans notre département, que l'aristocratie lève une tête insolente et rebelle, que les contre révolutionnaires sont élargis, que le royalisme conspire, que la chose publique est en danger, que la liberté est poursuivie, que la terreur et la mort font le salut de la République.

Ce langage ne seroit point celui de la vérité; il répugne à notre justice, autant qu'à nos principes.

Nous vous disons au contraire, et tous les bons citoyens le disent avec nous, que la liberté ne fut jamais et plus glorieuse et plus chérie que depuis que la foudre nationale a renversé le char du tyran Robespierre, que depuis l'instant heureux où vous avez proscrit ce système effroyable, que des mains parricides et sanguinaires vouloient élever sur les ruines de la Démocratie et de la fraternité; que depuis que votre sollicitude a porté ses regards sur les sources véritables de la prospérité publique, l'agriculture, le commerce, les sciences et les arts, que depuis que vous nous avez rendu la sécurité et la confiance que nous avions perdu depuis un an.

Nous vous disons que depuis l'arrivée du représentant Berlier les citoyens de ces contrées, ne forment plus qu'une seule et même famille dont la Convention est le chef; que la loi, les moeurs et la vertu ont repris leur empire et qu'il n'est pour nous de jouissance plus précieuse que de célébrer le triomphe des armes de la République et de contempler le génie tutélaire de la France assis sur les débris des trônes, des crimes et des factions.

Nous vous disons encore que chez nous, il n'est plus de victimes souffrantes, que les maisons d'arrêt ont ouvertes leurs portes à l'innocence, au patriotisme pour les refermer ensuite sur les conspirateurs et les dilapidateurs de la fortune publique.

Qu'ils sont coupables ces hommes fourbes et hypocrites qui prétendent ne trouver le salut de la patrie que derrière des monceaux de cadavres, que dans les arrêts de mort et les proscription de marrins et de filles, qui veulent faire croire que la révolution est périlante parce qu'ils voient la justice révolutionnaire au prise avec les méchants et les fripons.

Et! qui mieux que nous, citoyens représentans, pourroit vous rendre compte des épreuves du système pratique des terroristes? nous qui avons vu l'échafaud érigé en divinité? le sang de nos frères versé à grands flots, servir de libation aux fureurs sacrilèges des sicaires de Robespierre, les cachots et les cimetières ravallés sous le poids concentré des vivans et des morts. Nous enfin qui avons vu successivement dans la misère et l'opulence, dans la boue et les dignités, ces hommes corrompus et corrupteurs pour lesquels on implore votre sensibilité et votre générosité.

Non, représentans du peuple, ils n'ont point notre confiance ces orateurs perfides qui s'élèvent sans cesse contre les droits du peuple, qu'ils outragent et qu'ils calomnient avec tant d'audace et d'impudence.

Ce n'est point pour défendre la République qu'ils s'escriment avec tant de véhémence, c'est au contraire pour dérober la connoissance de leurs forfaits à l'oeil clairvoyant du patriotisme et pour soustraire leur tête criminel à la justice nationale qui les cerne de toute part.

Nous vous benissons d'avoir mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, d'avoir proclamé le regne de la liberté et de la justice, et d'avoir envoyé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, un représentant dont les principes et les intentions, le zèle et la conduite répondent si dignement à la mission dont vous l'avez chargé. Vive la République, vive la Convention nationale! A bas les traitres, les factieux et les dilapidateurs.

Salut et fraternité.

Sensuivent les signatures des sociétaires et des citoyens des tribunes.

168 signatures dont celle d'un imprimeur.

30

Le représentant du peuple Gauthier, envoyé dans les départemens de l'Isère et du Mont-Blanc, fait part à la Convention de l'esprit public qui règne dans ces départemens, dont les habitans réclament la justice et réprouvent la terreur détestant l'aristocratie et le fanatisme.

Mention honorable, insertion au bulletin (78).

[Le représentant du peuple Gauthier, envoyé dans les départemens de l'Isère et du Mont-Blanc par décret du neuf fructidor, au président de la Convention nationale, La Tour du Pin, le 25 vendémiaire an III] (79)

Au président de la Convention nationale,

Je parcours les départemens de l'Isère et du Mont-Blanc, partout le peuple ne fait entendre que ces cris *Vive la République, Vive la Convention*, il déteste les tirans et veut rester soumis aux loix : il réclame justice; il improuve la terreur, il déteste l'aristocratie et s'éloigne du fanatisme, il aime la liberté et l'égalité, les brillants succès des armées de la République lui font d'autant plus de plaisir qu'elles menent à son affermissement.

Les efforts de l'intrigue sont nuls, c'est une jouissance si douce pour le peuple de n'être plus sous le despotisme de quelques ambitieux qu'il en fait sans cesse éclater sa joie, elle forme un

(78) P.-V., XLVIII, 66.

(79) C 323, pl. 1376, p. 18. *Bull.*, 6 brum.; *Moniteur*, XXII, 358; *M.U.*, XLV, 118.